

SYNTHÈSE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2019 Début de la séance à 20h00

PRÉSENTS : Martine CHEVALIER – Patrick PERRAULT – Corinne BERLAND – Martine VERNET – Eric TRUCHET – Ginette GRENET – Sébastien TOURNE – Nathalie COQUIL – Roger KERVAREC – Marc DUPORT – Rose-Marie MARIETTE – Richard THEFANY - Victor MATEUS – Isabelle LAWSON – Bernadette GAUTHER – Luis POMBAL – Nadia OUANIS – Denis GALLÉ

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Patrick CIEZKI pouvoir à Denis GALLÉ – Margarethe FOLLET-JOLIVET pouvoir à Corinne BERLAND – Gilles CONIL pouvoir à Martine CHEVALIER – Virginie ALLARD pouvoir à Isabelle LAWSON

ABSENTS : Evelyne LE CORRE - Nelly MALPAUX – Stéphanie MIGNON – Anthony GARCIA

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Denis GALLÉ

I. INFORMATIONS :

1. Compte-rendu des décisions prises par le Maire en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Date de rédaction de la décision	Objet	N° de la décision
19/06/2019	Travaux d'entretien, de réparation et de rénovation des bâtiments communaux 2019-2023 – lot 1 « électricité – courants faibles »	DCS_040_06_19
19/06/2019	Travaux d'entretien, de réparation et de rénovation des bâtiments communaux 2019-2023 – lot 2 « plomberie – sanitaires »	DCS_041_06_19
19/06/2019	Travaux d'entretien, de réparation et de rénovation des bâtiments communaux 2019-2023 – lot 4 « peinture – revêtements muraux – sols souples »	DCS_043_06_19
19/06/2019	Travaux d'entretien, de réparation et de rénovation des bâtiments communaux 2019-2023 – lot 5 « vitrerie miroiterie – menuiserie PVC aluminium »	DCS_044_06_19
19/06/2019	Travaux d'entretien, de réparation et de rénovation des bâtiments communaux 2019-2023 – lot 7 « menuiserie bois »	DCS_046_06_19
24/06/2019	Changement de la chaîne de plonge cantine Montalet	DCS_047_06_19
24/06/2019	Fourniture de rideaux pour l'école maternelle Plein Ciel	DCS_048_06_19
24/06/2019	Réfection des marches d'accès du collège – site Colette Besson	DCS_049_06_19
24/06/2019	Fourniture et pose d'un garde-corps pour les marches d'accès du collège – site Colette Besson	DCS_050_06_19
25/06/19	Etude de renforcement de la structure métallique – salle Sidonie Colette – phase 1	DCS_051_06_19
04/07/2019	Fourniture de filets pour le terrain d'honneur et le terrain d'entraînement	DCS_052_06_19
08/07/2019	Contrôle des paniers de baskets (après changement des stops chutes)	DCS_055_07_19
06/08/2019	Suivi des travaux de renforcement de la structure métallique de la salle Sidonie Colette – phase 2	DCS_057_08_19
13/08/19	Réfection de la cour maternelle Plein ciel	DCS_058_08_19
19/08/19	Fourniture de rideaux pour l'école maternelle Famy	DCS_059_08_19
21/08/19	Fourniture et pose d'une clôture entre le parking et le site Colette Besson	DCS_060_08_19

2. Permis exclusif de carrière et autorisation environnementale d'exploiter une carrière par la société CIMENTS CALCIA

II. DÉLIBÉRATIONS :

1. (D_028_09_19) : **Compte-rendu de la séance du 1^{er} juillet 2019 (Rapporteur : Martine Chevalier)**

Le Conseil : après en avoir délibéré, adopte, à la majorité des membres présents, le compte-rendu de la séance en date du 1^{er} juillet 2019.

- 20 pour
- 2 Abstentions (Denis Gallé, Patrick Ciezki)

2. (D_029_09_19) : **Complément de subvention pour les associations (Rapporteur : Denis GALLÉ)**

Le Conseil : après en avoir délibéré, adopte, à la majorité des membres présents, l'attribution de complément de subventions aux associations pour 2019, comme suit :

- 20 pour
- 2 Abstentions (Isabelle Lawson, Virginie Allard)

Association	BP 2019	CM du 01/07/2019	CM du 30/09/2019	Total
ASI	500 €	0 €	0 €	500 €
athlé	0 €	3 000 €	0 €	3 000 €
gym	0 €	0 €	0 €	0 €
marche	1 000 €	0 €	0 €	1 000 €
tennis de table	0 €	0 €	1 900 €	1 900 €
foot	8 000 €	3 000 €	5 000 €	16 000 €
judo	4 150 €	4 350 €	0 €	8 500 €
cyclo	3 000 €	0 €	0 €	3 000 €
tennis	1 600 €	0 €	0 €	1 600 €
ss-total ASI	18 250 €	10 350 €	6 900 €	35 500 €
AIPEI primaire	103 €	0 €	0 €	103 €
ALJI	2 800 €	0 €	0 €	2 800 €
amicale des pompiers	130 €	0 €	0 €	130 €
chasseurs	720 €	0 €	0 €	720 €
UNSS Cartier	200 €	0 €	0 €	200 €
COS	6 500 €	0 €	182 €	6 682 €
Club amitié	700 €	0 €	0 €	700 €
FCPE collège	130 €	0 €	0 €	130 €
FNACA	300 €	0 €	0 €	300 €
Issou band management	100 €	0 €	0 €	100 €
Karaté shin Issou	1 500 €	0 €	1 500 €	3 000 €
Liste indépendante Famy	103 €	0 €	0 €	103 €
musique à Issou	5 000 €	4 590 €	0 €	9 590 €
Yoga	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL VERSÉ	36 535 €	14 940 €	8 582 €	60 057 €
EN ATTENTE	41 465 €	-14 940 €	-8 582 €	17 943 €
TOTAL BUDGETAIRE	78 000 €	0 €	0 €	78 000 €

3. (D_030_09_19) : **Protocole financier général de la Communauté urbaine Grand Paris Seine Et Oise (Rapporteur : Patrick PERRAULT)**

Le Conseil : après en avoir délibéré, rejette à l'unanimité le protocole financier général adopté par délibération du Conseil communautaire de GPSEO le 12 juillet 2019.

4. (D_031_09_19) : **Adoption des attributions de compensations 2016 corrigées (Rapporteur : Corinne BERLAND)**

Le Conseil : après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, les attributions de compensations définitives 2016, à savoir au profit d'Issou le montant de 521 671€.

5. (D_032_09_19) : **Adoption des attributions de compensations 2017 définitives (Rapporteur : Corinne BERLAND)**

Le Conseil : après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, les attributions de compensations définitives 2017, à savoir 552 193€ en section fonctionnement et -138 292€ en section investissement.

6. (D_033_09_19) : **Neutralisation budgétaire de la dotation aux amortissements de l'attribution de compensation en section d'investissement (Rapporteur : Corinne BERLAND)**

Le Conseil : après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- l'amortissement sur un seul exercice des attributions de compensation d'investissement
- la mise en œuvre du dispositif de neutralisation budgétaire de la dotation aux amortissements, par l'inscription d'une dépense au compte 198 et d'une recette au compte 7768.

7. (D_034_09_19) : **Réajustements des crédits alloués aux écoles pour les fournitures scolaires (Rapporteur : Ginette GRENET)**

Le Conseil : après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'acter exceptionnellement de la répartition des crédits alloués pour les fournitures scolaires aux écoles sur l'exercice 2019 selon le tableau ci-dessous
- d'inscrire en dépense supplémentaire dans le compte 6067 le solde restant, soit 722€.

ECOLES	BP 2019 Calcul élèves au 01/01/2019	calcul avec effectifs au 02/09/2019	Différence
Maternelle Famy	1 820,00 €	1 428,00 €	-392,00 €
Primaire les 4 Eléments	8 342,00 €	9 456,00 €	1 114,00 €
TOTAL	10 162,00 €	10 884,00 €	722,00 €

**8. (D_035_09_19) : Inscription en non-valeur de créances irrécouvrables
(Rapporteur : Corinne BERLAND)**

Le Conseil : après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité, l'inscription en non-valeur des titres listés ci-dessous pour un montant total de 688.44€.

date de présentation de la non-valeur par la TP	N° Titre /Année	Débitéur	Montant d'origine	Montant restant du	Nature de la créance	motif d'abandon par la Trésorerie
14/10/2015	133/2009	CHAUBO Max	45,60	45,60	cantine janvier 2009	combinaison infructueuses d'actes
	201/2009	CHAUBO Max	10,90	10,90	clsh janvier 2009	combinaison infructueuses d'actes
18/10/2018	475/2016	SALMI PIZZA	120,97	120,97	taxe sur la publicité	dépôt de bilan
	812/2014	DELICE PIZZA SARL	120,97	120,97	taxe sur la publicité	
	543/2017	LA PIZZ A NICOS	130,00	130,00	redevance d'occupation du domaine public	combinaison infructueuses d'actes
	442/2017	LA PIZZ A NICOS	130,00	130,00		combinaison infructueuses d'actes
	70/2018	LA PIZZ A NICOS	130,00	130,00		combinaison infructueuses d'actes
			688,44	688,44		

**9. (D_036_09_19) : Acceptation d'un don au profit de la commune : parcelle ZC 14
(Rapporteur : Sébastien TOURNE)**

Le Conseil : après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'accepter le don de la parcelle cadastrée ZC 14, située dans la vallée aux cailloux
- d'acter la prise en charge des frais d'actes nécessaires à l'enregistrement de cette dotation.

10. (D_037_09_19) : Décision modificative n°2-2019 (Rapporteur : Corinne BERLAND)

Le Conseil : après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité la décision modificative n°2-2019 au budget communal, telle que détaillée dans le tableau ci-dessous :

Recettes d'investissement				
Imputation	Intitulé	BP + RAR	DM2	BP + DM1 + DM2
131/118	Subvention autres	80 073,50	700,00	80 773,50
040/20046	amortissement des AC INV	321 241,53	138 288,00	459 529,53
1321/150	Subvention d'équipement MJ	0,00	7 884,00	7 884,00
	Total		146 872,00	
Dépenses d'investissement				
Opération/Imputation	Intitulé	BP + RAR + DM1	DM2	BP + DM1 + DM2
107/2188	Maternelle Famy	24 000,00	-2 500,00	21 500,00
109/2188	Plein Ciel	24 870,00	-8 500,00	16 370,00
122/2315	Travaux d'urgence Château	294 947,70	-37 000,00	257 947,70
133/2132	Salle des Fêtes M. Rayel	164 530,00	-118 530,00	46 000,00
139/2312	Stade	100 500,00	-14 370,00	86 130,00
180/2313	Projet Grégoire	243 135,12	179 000,00	422 135,12
120/2188	Mairie	18 807,68	1 000,00	19 807,68
150/21318	Maison des Jeunes	23 000,00	8 484,00	31 484,00
154/2111	Acquisition de terrains	10 000,00	1 000,00	11 000,00
040/198	Neutralisation des amort subv versées	0,00	138 288,00	138 288,00
	Total		146 872,00	
Recettes de fonctionnement				
Imputation	Intitulé	BP + RAR	DM2	BP + DM1 + DM2
7318	Rôles supplémentaires	0,00	22 053,00	22 053,00
73211	Allocations compensatrices	552 193,00	9 054,00	561 247,00
7768	Neutralisation des amort subv versées	0,00	138 288,00	138 288,00
	Total		169 395,00	
Dépenses de fonctionnement				
Imputation	Intitulé	BP + RAR	DM2	BP + DM1 + DM2
011/6067	Fournitures scolaires	24 758,00	722,00	25 480,00
011/61551	Entretien du matériel roulant	10 000,00	3 770,00	13 770,00
011/6156	maintenance	43 800,00	2 165,32	45 965,32
011/63513	Impôts sur les sociétés	0,00	304,00	304,00
014/73928	Reversements de fiscalité	0,00	29 954,24	29 954,24
85/6541	Créances irrécouvrables	100,00	688,44	788,44
042/8811	Dotations aux amortissements	321 241,53	138 288,00	459 529,53
014/739223	FPIC reversé	48 000,00	-6 507,00	41 493,00
	Total		169 395,00	
BUDGET GLOBAL				
		BP + RAR	DM2	BP + DM1 + DM2
Recettes d'investissement		1 882 259,64	146 872,00	2 029 131,64
Dépenses d'investissement		1 882 259,64	146 872,00	2 029 131,64
Recettes de fonctionnement		4 204 192,79	169 395,00	4 373 587,79
Dépenses de fonctionnement		4 204 192,79	169 395,00	4 373 587,79

La séance est levée à 20h30